

MAIRIE DE LEMBACH

COMMUNE ASSOCIEE DE MATTSTALL



Lembach

COMPTE RENDU

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 05 AVRIL 2022 à 19h00

En Mairie de LEMBACH

Convocation remise et affichée le 29 MARS 2022

SOUS LA PRESIDENCE DE : Christian TRAUTMANN

PRESENTS : Mireille ALBECKER, Bernard CHARBAU, Marie-Claude FILSER, Nathalie EHRSTEIN, Nicolas HAENSLI, Mickaël HEIBY, Marie-Christine PATOU PERROT, Michel MULLER, Charles SUSS, Christian TRAUTMANN, Audrey WAGNER

EXCUSES : Catherine ATTALI, Jérôme DE POURTALES, Jacky DIETZ, Frédérique HETZEL LAEUFFER, Rachel KAUFFER, Yannick RICHTER,

ABSENTS NON EXCUSES :

SECRETAIRE : Mireille ALBECKER

PROCURATION : Catherine ATTALI à Nathalie EHRSTEIN, Jérôme DE POURTALES à Bernard CHARBAU, Frédérique HETZEL LAEUFFER à Christian TRAUTMANN, Rachel KAUFFER à Mireille ALBECKER, Yannick RICHTER à Mickaël HEIBY

1) Désignation d'un secrétaire de séance

Le Maire procède à l'appel nominal des membres ; en présence du quorum, la séance est ouverte. Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance, il est proposé de nommer **Madame Mireille ALBECKER**

2) Approbation du Procès-Verbal de la séance du 29 MARS 2022

Le Procès-Verbal de la séance du 29 MARS 2022 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

3) Approbation du Compte de Gestion 2021 du budget COMMUNE

Le maire rappelle à l'assemblée que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion du **budget COMMUNE**, dressé pour l'exercice 2021 par Monsieur le comptable public du Service de Gestion Comptable de Haguenau.

Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observations ni Réserves de sa part sur la tenue des comptes.

4) Approbation du Compte de Gestion 2021 du budget CAMPING

Le maire rappelle à l'assemblée que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion du budget **CAMPING**, dressé pour l'exercice 2021 par Monsieur le comptable public du Service de Gestion Comptable de Haguenu.

Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observations ni Réserves de sa part sur la tenue des comptes

5) Approbation du Compte de Gestion 2021 du budget ZONE ARTISANALE

Le maire rappelle à l'assemblée que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion du budget **ZONE ARTISANALE**, dressé pour l'exercice 2021 par Monsieur le comptable public du Service de Gestion Comptable de Haguenu.

Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observations ni Réserves de sa part sur la tenue des comptes

6) Approbation du Compte de Gestion 2021 du budget LOTISSEMENT

Le maire rappelle à l'assemblée que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion du budget **LOTISSEMENT**, dressé pour l'exercice 2021 par Monsieur le comptable public du Service de Gestion Comptable de Haguenu.

Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observations ni Réserves de sa part sur la tenue des comptes

7) Approbation du Compte Administratif 2021 du budget COMMUNE

Le Maire ayant quitté la salle pendant le débat et le vote, le vote du compte administratif de l'exercice 2021 est présidé par Mme Marie-Claude FILSER – 1ère Adjointe au Maire

Entendu la présentation du compte administratif **COMMUNE** par l'adjointe au maire et les résultats de l'année 2021,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter à l'unanimité le compte administratif 2021 COMMUNE réparti comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Reports de l'exercice 2020 section Fonctionnement ou Investissement	48 566.79	823 354.14
Réalisations 2021 section Fonctionnement	1 135 953.25	1 361 455.63
Réalisations 2021 section Investissement	598 636.71	325 909.82
Reste à Réaliser (section Investissement) à reporter en 2022	146 896.80	
RESULTAT CUMULE	1 930 053.55	2 510 719.59

8) Approbation du Compte Administratif 2021 du budget CAMPING

Le Maire ayant quitté la salle pendant le débat et le vote, le vote du compte administratif de l'exercice 2021 est présidé par Mme Marie-Claude FILSER – 1ère Adjointe au Maire

Entendu la présentation du compte administratif **CAMPING** par l'adjointe au maire et les résultats de l'année 2021,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter à l'unanimité le compte administratif 2021 CAMPING réparti comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Reports de l'exercice 2020 section Fonctionnement ou Investissement		148 235.55
Réalisations 2021 section Fonctionnement	128 346.09	175 910.42
Réalisations 2021 section Investissement	31 192.06	29 559.16
Reste à Réaliser (section Investissement) à reporter en 2022	11 363.98	
RESULTAT CUMULE	170 902.13	353 705.13

9) Approbation du Compte Administratif 2021 du budget ZONE ARTISANALE

Le Maire ayant quitté la salle pendant le débat et le vote, le vote du compte administratif de l'exercice 2021 est présidé par Mme Marie-Claude FILSER – 1ère Adjointe au Maire

Entendu la présentation du compte administratif **ZONE ARTISANALE** par l'adjointe au maire et les résultats de l'année 2021,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter à l'unanimité le compte administratif 2021 ZONE ARTISANALE réparti comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Reports de l'exercice 2020 section Fonctionnement ou Investissement		13 229.28
Réalisations 2021 section Fonctionnement	-	-
Réalisations 2021 section Investissement	-	-
Reste à Réaliser (section Investissement) à reporter en 2022	-	-
RESULTAT CUMULE	-	13 229.28

10) Approbation du Compte Administratif 2021 du budget LOTISSEMENT

Le Maire ayant quitté la salle pendant le débat et le vote, le vote du compte administratif de l'exercice 2021 est présidé par Mme Marie-Claude FILSER – 1ère Adjointe au Maire

Entendu la présentation du compte administratif **LOTISSEMENT** par l'adjointe au maire et les résultats de l'année 2021,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter à l'unanimité le compte administratif 2021 LOTISSEMENT réparti comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Reports de l'exercice 2020 section Fonctionnement ou Investissement	0.20	944.20
Réalisations 2021 section Fonctionnement	123 211.56	123 211.56
Réalisations 2021 section Investissement	123 211.56	123 635.76
Reste à Réaliser (section Investissement) à reporter en 2022	0	0
RESULTAT CUMULE	246 423.32	247 791.52

11) Affectation du résultat 2021 – Budget COMMUNE

Vu les résultats de l'exercice 2021,

Entendu la présentation du maire,

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité d'affecter au budget COMMUNE 2022 les résultats de l'exercice 2021 comme suit :

à la section fonctionnement :

l'excédent reporté de 580 666.04 € en Recettes (compte 002)

à la section investissement :

le déficit de 321 293.68 € en Dépenses (compte 001)

l'affectation complémentaire en réserve de 468 190.48 €(compte 1068)

12) Affectation du résultat 2021 – Budget CAMPING

Vu les résultats de l'exercice 2021,

Entendu la présentation du maire,

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité d'affecter au budget CAMPING 2022 les résultats de l'exercice 2021 comme suit :

à la section fonctionnement :

l'excédent reporté de 182 630.90 € en Recettes (compte 002)

à la section investissement :

l'excédent de 11 536.08 € en Recettes (compte 001)

13) Affectation du résultat 2021 – Budget ZONE ARTISANALE

Vu les résultats de l'exercice 2021,

Entendu la présentation du maire,

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité d'affecter au budget ZONE ARTISANALE 2022 les résultats de l'exercice 2021 comme suit :

à la section fonctionnement :

l'excédent reporté de 13 229.28 € en Recettes (compte 002)

14) Affectation du résultat 2021 – Budget LOTISSEMENT

Vu les résultats de l'exercice 2021,

Entendu la présentation du maire,

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité d'affecter au budget LOTISSEMENT 2022 les résultats de l'exercice 2021 comme suit :

à la section fonctionnement :

le déficit reporté de 0.20 € en Dépenses (compte 002)

à la section investissement :

l'excédent reporté de 1 368.40 € en Recettes (compte 001)

15) Programme INVESTISSEMENTS 2022

VU l'avis de la commission FINANCES réunie le 08 mars 2022 et le 29 mars 2022,

Le maire présente à l'assemblée le programme d'investissement de l'année 2022.

Les principaux investissements concernent :

Budget Commune :

Voiries Pfaffenbronn et ruelle Woerth (programme pluriannuel), Rénovation logements école, Mise aux normes accessibilité ERP, Acquisition terrains, Plan Rebond Forêt, Rénovation lavoir, Aménagement Cour Bulle Nature et Parking Ecole, Installation Abribus, Construction abri bois

Chapitre 16 :	Emprunts et dettes assimilées	77 900.00 €
Chapitre 204 :	Subventions équipement versées	13 800.00 €
Chapitre 20 :	Immobilisations incorporelles	2 600.00 €
Chapitre 21 :	Immobilisations corporelles	1 208 895.96 €
Chapitre 27 :	Autres immobilisations financières	200.00 €
Chapitre 45 :	Opération pour compte de tiers	151 000.00 €
C / 020 :	Dépenses imprévues	6 789.37 €

Budget Zone Artisanale et budget Lotissement «Le jardin de la scierie» :

Aménagement/cession terrain

Budget Camping :

Aménagement emplacements, espace ludique, constructions HLL,

Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées	19 036.00 €
Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles	4 000.00 €
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles	1 084 361.08 €
Chapitre 040 : Opérations d'ordre entre sections	3 264.00 €
Chapitre 041 : Opérations patrimoniales	296 000.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de valider la proposition du maire.

16) Fixation taux taxes locales 2022

Par délibération n°23/2021 du 30 mars 021, le Conseil Municipal avait fixé les taux des impôts à :

- Taxe foncière Bâti (TFPB) : 24.92 %
- Taxe foncière Non Bâti (TFPNB) : 52.25 %

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2022 et donc de les porter à

- Taxe foncière Bâti (TFPB) : 24.92 %
- Taxe foncière Non Bâti (TFPNB) : 52.25 %

17) Approbation du budget primitif 2022 - COMMUNE

Considérant que le Compte de Gestion est identique au Compte administratif tenu par la commune

Vu le résultat 2021 et son affectation approuvée par le Conseil Municipal

Entendu l'exposé du maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'adopter le budget primitif 2022 pour BUDGET COMMUNE comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Total section fonctionnements : crédits et reports	1 795 364.04	1 795 364.04
Total section investissements : crédits et reports	1 782 479.01	1 782 479.01
TOTAL GENERAL	3 577 843.05	3 577 843.05

18) Approbation du budget primitif 2022 - CAMPING

Considérant que le Compte de Gestion est identique au Compte administratif tenu par la commune

Vu le résultat 2021 et son affectation approuvée par le Conseil Municipal

Entendu l'exposé du maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'adopter le budget primitif 2022 pour BUDGET CAMPING comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Total section fonctionnements : crédits et reports	328 400.00	328 400.00
Total section investissements : crédits et reports	1 406 661.08	1 406 661.08
TOTAL GENERAL	1 735 061.08	1 735 061.08

19) Approbation du budget primitif 2022 – ZONE ARTISANALE

Considérant que le Compte de Gestion est identique au Compte administratif tenu par la commune

Vu le résultat 2021 et son affectation approuvée par le Conseil Municipal

Entendu l'exposé du maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à 15 voix POUR et 1 ABSTENTION d'adopter le budget primitif 2022 pour BUDGET ZONE ARTISANALE comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Total section fonctionnements : crédits et reports	57 484.28	57 484.28
Total section investissements : crédits et reports	57 479.28	57 479.28
TOTAL GENERAL	114 963.56	114 963.56

20) Approbation du budget primitif 2022 - LOTISSEMENT

Considérant que le Compte de Gestion est identique au Compte administratif tenu par la commune

Vu le résultat 2021 et son affectation approuvée par le Conseil Municipal

Entendu l'exposé du maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à 15 voix POUR et 1 ABSTENTION d'adopter le budget primitif 2022 pour BUDGET LOTISSEMENT comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Total section fonctionnements : crédits et reports	123 216.76	123 216.76
Total section investissements : crédits et reports	124 579.96	124 579.96
TOTAL GENERAL	247 796.72	247 796.72

21) Subvention de fonctionnement 2022 au CCAS

Lors du vote du Budget Primitif de l'exercice 2022 en date du 05 avril 2022, il a été approuvé le versement d'une subvention d'un montant de 8 600.00 € du budget principal de la commune au budget annexe du Centre d'Action Sociale de la Commune.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- D'autoriser le versement d'une subvention d'un montant de 8 600.00 € du budget principal au budget annexe du CCAS pour son exercice 2022
- D'imputer la dépense correspondante sur les crédits inscrits au budget principal, chapitre 65 – nature 657362

22) Cession foyer paroissial

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir émettre un avis favorable à la vente d'un bien par l'Union des Eglises Protestantes d'Alsace et de Lorraine (UEPAL) du foyer paroissial sis 7, rue du Maire Dielmann à LEMBACH – 67510,

La paroisse compte affecter le produit de la vente à un projet en cours.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'émettre un avis favorable à la cession du foyer paroissial

23) Divers

Evènements :

- Samedi 03 avril a eu lieu le nettoyage de Printemps à Mattstall
- Samedi 09 avril aura lieu le nettoyage de Printemps à Lembach
- Dimanches 10 et 24 avril : Les deux bureaux de vote seront délocalisés à la salle de la Scierie pour les élections présidentielles
- Vendredi 1^{er} juillet : Suite aux travaux de rénovation de l'école, une inauguration aura lieu avant la Kermesse de l'Ecole

Conseil Municipal des Enfants :

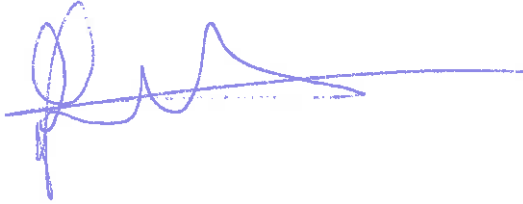
Des élections seront organisées à la rentrée scolaire 2022-2023

Travaux :

- Eclairage Public : les travaux de déplacement de l'armoire électrique dans la rue du Maire Dielmann démarreront en avril
- Voirie Pfaffenbronn et ruelle de Woerth : les travaux sont prévus durant les mois de juillet-août
- Camping : la fourniture des HLL est prévue pour début 2023 ; le projet d'aménagement fin 2023

Clôture de la séance à 20h45

La secrétaire de séance
Mireille ALBECKER



Le maire
Christian TRAUTMANN

